



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION

Natation

A. ÉPREUVES (36)

Épreuves masculines (17)	Épreuves féminines (17)	Épreuves mixtes (2)
Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m	Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m	Relais 4 x 100 m nage libre Relais 4 x 100 m quatre nages
Brasse : 50 m, 100 m, 200 m	Brasse : 50 m, 100 m, 200 m	
Dos : 50 m, 100 m, 200 m	Dos : 50 m, 100 m, 200 m	
Papillon : 50 m, 100 m, 200 m	Papillon : 50 m, 100 m, 200 m	
Quatre nages : 200 m individuel	Quatre nages : 200 m individuel	
Relais : 4 x 100 m quatre nages 4 x 100 m nage libre	Relais : 4 x 100 m quatre nages 4 x 100 m nage libre	

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour la natation :

	Places de qualification	Places pays hôte	Places d'universalité	Total
Hommes	140	4	56	200
Femmes	140	4	56	200
Total	280	8	112	400

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	4
Femmes	4
Total	8



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée à l'athlète.

C. ADMISSION DES ATHLETES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Âge

Pour être autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, tous les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2003.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

Les temps de qualification peuvent être réalisés lors de championnats nationaux, de compétitions internationales ou régionales ou encore lors de championnats continentaux. Toutes les épreuves de qualification doivent avoir lieu dans des piscines de 50 mètres et doivent être sanctionnées par FINA. Les fédérations nationales/organismes doivent envoyer un formulaire de demande au bureau de FINA pour le 1^{er} avril 2017 au plus tard. Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant : www.fina.org.

Les juges et starters pour ces épreuves de qualification doivent figurer sur listes actuelles de FINA.

Si le nombre de places de qualification – 140 hommes et 140 femmes – est dépassé lors des épreuves de qualification, le tableau des points FINA (www.fina.org/content/fina-points) sera utilisé pour parvenir au nombre requis de nageurs. Seuls les meilleurs résultats enregistrés compteront.

PLACES DE QUALIFICATION

Nombre de places	Épreuve de qualification
280 athlètes 140 femmes 140 hommes	16 premiers selon le nombre total de points FINA aux 17^{es} Championnats du monde de natation à Budapest (HUN) Les seize (16) premiers CNO selon le nombre total de points FINA au classement des 17 ^{es} Championnats du monde de natation à Budapest (HUN) inscriront huit (8) athlètes chacun – quatre (4) hommes et quatre (4) femmes – pour autant que les athlètes en question aient réalisé les temps de qualification standard de FINA tels qu'indiqués à la section E de ce document. Dans l'éventualité où tous les continents ne seraient pas représentés parmi les 16 premiers, le CNO le mieux classé d'un continent non représenté sera autorisé à inscrire huit (8) athlètes – quatre (4) hommes et quatre (4) femmes – pour autant que les athlètes en question aient réalisé les temps de qualification standard de FINA tels qu'indiqués à la section E de ce document. Temps de qualification standard de la FINA Les CNO non qualifiés à l'issue des Championnats du monde de natation à Budapest (HUN) mais figurant au classement selon le nombre total de points FINA inscriront



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

	<p>quatre (4) athlètes – deux (2) hommes et deux (2) femmes – pour autant que les athlètes en question aient réalisé les temps de qualification standard de la FINA tels qu'indiqués à la section E de ce document.</p> <p>Réaliser les temps de qualification standard ne donne pas automatiquement le droit de participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. FINA confirmera d'ici au 3 août 2018 les nageurs participants à hauteur de 140 hommes et 140 femmes, conformément à ses temps de qualification standard et à son tableau de points.</p> <p>Épreuves par équipes</p> <p><u>Relais 4 x 100 m nage libre, relais 4 x 100 m quatre nages – hommes et femmes</u> Les 16 premiers des relais messieurs et dames 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m quatre nages à l'issue des 17^{es} Championnats du monde de natation à Budapest (HUN) seront autorisés à participer aux épreuves correspondantes aux JOJ.</p> <p><u>Relais 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m quatre nages – équipes mixtes (2 hommes et 2 femmes)</u> Il n'y a aucune restriction concernant le nombre de relais mixtes. Cela étant, les équipes doivent inscrire des nageurs qui participent aux épreuves individuelles pour le même CNO.</p> <p>Seuls les CNO représentés par deux (2) hommes et deux (2) femmes au moins peuvent participer aux relais mixtes 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m quatre nages.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte inscrira automatiquement huit (8) athlètes – quatre (4) hommes et quatre (4) femmes – indépendamment des temps de qualification standard.

Si les athlètes en question ne réalisent pas les temps de qualification standard, ils auront droit à deux départs chacun (dans les épreuves individuelles).

PLACES D'UNIVERSALITE

Cent douze (112) places d'universalité (56 pour les hommes et 56 pour les femmes) seront à la disposition des CNO admissibles aux JOJ, pour autant que les athlètes concernés atteignent le niveau de performance minimum arrêté par FINA.

Le Comité International Olympique invitera tous les CNO admissibles à soumettre leurs demandes de places d'universalité le 15 janvier 2017. La commission tripartite confirmera par écrit, en collaboration avec FINA, l'attribution des places sur invitation aux CNO concernés le 13 mars 2017. Les CNO doivent confirmer l'utilisation des places à la commission tripartite le 31 mars 2017.

S'il y a plus de demandes que les 112 places d'universalité disponibles, et pour autant que le niveau technique le permette, le tableau des points FINA sera utilisé pour procéder à la sélection.

Les athlètes qui recevront des places d'universalité auront droit à deux (2) départs chacun (dans les épreuves individuelles).



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

E. TEMPS DE QUALIFICATION STANDARD

Pour pouvoir prétendre à une place de qualification, les athlètes devront réaliser les temps d'engagement suivants durant la période de qualification pour les JOJ.

Temps standard hommes			Temps standard femmes	
A – 2 inscriptions	B – 1 inscription		A – 2 inscriptions	B – 1 inscription
0.23,56	0.24,38	50 m nage libre	0.26,46	0.27,39
0.51,40	0.53,20	100 m nage libre	0.57,30	0.59,31
1.52,42	1.56,35	200 m nage libre	2.03,35	2.07,67
3.56,89	4.05,16	400 m nage libre	4.18,93	4.27,67
8.16,91	8.34,30	800 m nage libre	9.00,16	9.19,07
0.26,73	0.27,67	50 m dos	0.29,84	0.30,88
0.56,96	0.58,95	100 m dos	1.03,43	1.05,65
2.05,50	2.09,89	200 m dos	2.17,83	2.22,65
0.29,03	0.30,05	50 m brasse	0.32,69	0.33,83
1.03,70	1.05,93	100 m brasse	1.11,98	1.14,50
2.18,10	2.22,93	200 m brasse	2.35,43	2.40,87
0.25,07	0.25,95	50 m papillon	0.28,09	0.29,07
0.55,59	0.57,54	100 m papillon	1.02,04	1.04,21
2.05,73	2.10,13	200 m papillon	2.16,34	2.21,11
2.07,68	2.12,15	200 m 4 nages	2.20,41	2.25,32

F. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

Le 3 août 2018 au plus tard, FINA informera les CNO concernés des places de qualification qu'ils ont obtenues à l'issue des 17^{es} Championnats du monde de natation à Budapest (HUN).

Les CNO auront alors jusqu'au 10 août 2018 pour confirmer à la FINA l'utilisation des places obtenues et lui remettre les formulaires d'inscription de leurs athlètes admissibles selon les temps de qualification standard.

FINA contrôlera l'admissibilité des athlètes en question avec le BAYOGOC et confirmera leur inscription aux CNO concernés le 12 août 2018 au plus tard.

CONFIRMATION DES PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte doit confirmer par écrit à FINA, le 5 août 2018 au plus tard, l'utilisation de ses places et lui remettre les formulaires d'inscription de ses athlètes admissibles.

FINA contrôlera l'admissibilité des athlètes en question avec le BAYOGOC et confirmera leur inscription au pays hôte le 12 août 2018 au plus tard.



G. REATTRIBUTION DES PLACES INUTILISEES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISEES

Si une place allouée n'est pas confirmée dans les délais impartis ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée à l'athlète suivant le mieux classé selon les temps de qualification standard, conformément au quota maximum fixé par CNO sous la section B.2.

PLACES DU PAYS HOTE INUTILISEES

Toute place inutilisée par le pays hôte sera réattribuée à l'athlète suivant le mieux classé selon les temps de qualification standard par épreuve.

PLACES D'UNIVERSALITE INUTILISEES

Si un (1) ou plusieurs athlètes d'un CNO qui s'est vu remettre une (1) ou plusieurs places d'universalité se qualifient, la ou les places d'universalité en question seront restituées à FINA afin d'être réattribuées aux CNO dont aucun nageur n'a réalisé de temps de qualification standard.

Les places d'universalité inutilisées, y compris celles restituées après l'attribution finale par la commission tripartite des JOJ, seront réattribuées par FINA aux CNO dont aucun nageur n'a réalisé de temps de qualification standard.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

H. PERIODE DE QUALIFICATION

Période	Date	Échéance
Places d'universalité	31 mars 2017	Validation de l'attribution finale des places d'universalité par la commission tripartite des JOJ
Qualification	1 ^{er} avril 2017 - 31 juillet 2018	Période de qualification pour les JOJ 2018 durant laquelle les temps d'engagement doivent être réalisés
	14 - 30 juillet 2017	17 ^{es} Championnats du monde de natation, Budapest (HUN)
	23 – 28 août 2017	6 ^{es} Championnats du monde juniors de natation, Indianapolis (USA)
Date limite pour l'accréditation	24 mai 2018	Date limite fixée pour l'accréditation aux JOJ de Buenos Aires 2018 (tous les athlètes potentiels doivent être enregistrés dans le système)
Information et confirmation	3 août 2018	Date limite à laquelle FINA devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées
	10 août 2018	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à FINA l'utilisation des places de qualification obtenues
	5 août 2018	Date limite à laquelle le pays hôte devra avoir confirmé la participation de ses athlètes
	12 août 2018	Date limite à laquelle FINA devra avoir confirmé au BAYOGOC le nom de tous les CNO qualifiés
Réattribution	Dès 12 août	Réattribution par la FINA de toutes les places inutilisées et confirmation par les CNO, de l'utilisation de ces places
	25 août 2018	Date limite de réattribution
Date limite d'inscription par sport	31 août 2018	Date limite pour les inscriptions nominatives dans tous les sports
Date limite pour l'enregistrement des délégations	6 septembre 2018	Date limite pour l'enregistrement des délégations
JOJ	6 – 18 octobre 2018	3 ^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été – Buenos Aires 2018

*A définir